



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

**SESSION D'HIVER
CONFERENCE DES OING
CONF/PLE(2015)SYN1**

Strasbourg, 20 avril 2015

**RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES OING
Du jeudi 29 janvier 2015**

PROJET DE CARNET DE BORD

1. Ouverture de la réunion par Jean-Marie HEYDT, Président de la Conférence des OING

Le président s'exprime sur les actes terroristes qui ont touché la France mais qui concernent plus largement l'ensemble des pays du Conseil de l'Europe et du monde. Le président demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire des victimes, mais aussi pour Marc LEYENBERGER, décédé brutalement en juillet 2014.

2. Agenda : pour adoption

Deux questions sont proposées par l'assemblée dans le cadre du point 17 de l'ordre du jour : « Question diverses ».

3. Carnet de bord de la réunion du 26 juin 2014 [[CONF/PLE \(2014\)SYN2](#)] : pour adoption

Le carnet de bord est adopté à l'unanimité (0 vote contre ; 0 abstention)

4. Rapport d'activité 2014 de la Commission Permanente pour approbation et rapports de ses Commissions pour information

Il est souhaitable d'accentuer nos efforts pour rationaliser et mettre en synergie les différents acteurs des commissions et groupes de travail et accroître le nombre des groupes transversaux travaillant sur les problèmes de société. Il est nécessaire de favoriser un travail plus global, avec une meilleure mise en cohérence et une meilleure coordination. De plus, nous devons œuvrer pour une meilleure information horizontale entre les organisations elles-mêmes, mais aussi entre les organisations et leurs mandants sur le terrain.

Pour conclure, nous devons poursuivre nos efforts pour être mieux connu. Pour cela nous avons besoin de la société civile, d'OING structurées et représentatives, de rassembler plus, de créer plus de partenariat, convaincre autour de nous de la nécessité de se rassembler et de se mobiliser pour « vivre ensemble ».

Vote d'adoption

- 0 opposition
- 0 abstention
- Travail approuvé à l'unanimité

5. Election du/de la Présidente of the Conférence of INGOs

Une seule candidature (Anna RURKA) à la Présidence de la Conférence des OING.

- Discours d'Anna RURKA
- Ouverture du scrutin / fermeture du scrutin
- Résultat : Election d'Anna RURKA à la Présidence de la Conférence des OING à 84.21%

6. Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG : actions récentes et perspectives

Il est souhaitable d'améliorer la collaboration avec les partenaires du quadrilogue pour renforcer la voix et l'intelligence du Conseil de l'Europe dans les affaires internationales.

Le Conseil d'experts a travaillé avec la commission européenne pour la démocratie par le droit, Commission de Venise. Le Conseil d'experts représente également la Conférence des OING dans différentes commissions et suit étroitement les travaux menés sur les droits de l'homme.

Concernant la recommandation (2007)¹⁴ du Comité des Ministres aux Etats membres sur le statut juridique des OING en Europe, il y a beaucoup à faire encore pour mettre en œuvre ce texte et pour le diffuser.

En parallèle de la Commission de Venise, le Conseil d'Experts a publié un avis sur la législation des OING en Azerbaïdjan. Le Conseil d'Expert condamne les atteintes aux droits de l'Homme qui ont lieu dans ce pays. Il est également plus qu'inquiet de la situation des ONG en Fédération de Russie dont la législation est non favorable au bon fonctionnement de la société civile organisée.

En 2014, le Conseil d'Experts a poursuivi sa coopération avec l'Assemblée Parlementaire, a travaillé avec l'ensemble des secteurs du Conseil de l'Europe.

Le Conseil d'experts est le bras politique de la Conférence des OING, contribuant au renforcement des valeurs clés du Conseil de l'Europe.

9. Forum mondial de la Démocratie (18-20 novembre 2015)

Le Conseil scientifique travaille actuellement sur le thème du Forum qui sera en lien avec les événements récents. Le titre n'est pas encore arrêté, mais il pourrait être le suivant : « Renforçons la démocratie, osons la liberté ». Il s'agit de questionner les risques encourus par la démocratie, entre les partisans du tout contrôle et ceux de la liberté.

Il est attendu de la Conférence des OING qu'elle propose des interventions et des financements pour favoriser la participation de la société civile, au-delà des frontières du Conseil de l'Europe.

7. Passation de pouvoirs entre le Président sortant et la nouvelle présidente

- Mise en œuvre de la passation
- Discours d'Anna RURKA en remerciement à Jean-Marie Heydt
- Discours d'Annelise OESCHGER sur le parcours de Jean-Marie Heydt ; En reconnaissant la contribution de Jean Marie Heydt à la Conférence, Annelise Oeschger lui propose de lui attribuer le titre de Président d'honneur. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée
- Discours de Jean-Marie HEYDT en remerciement à l'assemblée

8. Election des Vice-présidents de la Conférence des OING

Présentation des candidatures. Six candidatures, dont un candidat absent. Il y a trois postes de Vice-président à pourvoir.

- Ouverture du scrutin / Fermeture du scrutin
- Résultats : 96 inscrits et 92 votants – Elections à la majorité absolue

Israël MENSAH	79,35%
Laura FRATI GUCCI	59,78%
Antonina DASHKINA	57,61%

10. Information en retour des commissions thématiques et adoption de textes

- Commission droits de l'Homme : pas de texte à faire adopter. L'événement marquant de cette année fut l'événement à Turin pour la Journée mondiale pour l'éradication de la pauvreté, le 17 octobre 2014.

- Commission Education et Culture : co-organisation d'une conférence et écrit d'un Manifesto sur la réflexion des praticiens (formel, non formel) pour repenser, reformer l'éducation en Europe. Ce document est à utiliser pour travailler et échanger avec les praticiens, le politicien et avec les OING. La commission poursuit son travail au travers de trois groupes : « Enseignant en interaction avec son environnement », « Enseignement de l'histoire », « Bon usage des nouveau médias, éduquer à l'interculturel ».

- Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux : La Charte de la démocratie adoptée l'année dernière reste le socle de nos actions. La Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Nous avons déjà produit une proposition de communication. Il faut continuer à œuvrer pour que les droits de l'homme soient pris en compte lors de cette Conférence.

A la suite du débat sur 'la société inclusive', trois types d'actions ont vu le jour : promouvoir une semaine de la solidarité, création de lieux d'alliance culturelle européenne, création de plateformes « des beaux gestes » (faire remonter ce qui permet à chacun de faire connaître les gestes remarquables, les actes de solidarité). [Le site internet de la commission](#) permet de s'inscrire aux différents groupes de travail.

Distribution du projet de [résolution sur les attaques terroristes](#) à Paris.

- Echange avec l'Assemblée
- Nouvelle proposition de texte au vu des interventions
- Lecture avec les amendements
- Vote : 58 voix pour ; 7 voix contre ; 12 abstentions.
- Projet de résolution adopté par la conférence plénière.

13. Echange de vues avec une délégation du Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile du Royaume du Maroc

Le Royaume du Maroc souhaite développer la participation de la société civile au sein du Royaume avec l'aide de la Conférence des OING. Une séance de travail s'est déroulée le 28/01/2015 pour envisager l'articulation de cette collaboration.

La délégation du Ministère transmet à l'Assemblée les sincères excuses du Ministre pour son absence et son profond respect pour le travail mené par la société civile rassemblée au sein de la Conférence des OING.

En ce qui concerne la société civile, le Royaume du Maroc œuvre à ce jour pour réformer et permettre la réconciliation avec la société civile, notamment en légiférant le droit de pétition et le droit de participation aux politiques publiques. Il s'agit de promulguer l'arsenal juridique nécessaire pour que la société civile jouisse pleinement de ses droits.

Un chantier national en faveur de la société civile a eu lieu de mars 2013 à mars 2014. 10 000 acteurs de la société civile y ont été associés. Le Ministère chargé des relations avec le Parlement et la société civile du Royaume du Maroc œuvre pour la mise en place d'une approche participative. Pour y parvenir, le Ministère utilise l'ensemble des moyens de communication existant. Le processus de consultation était ouvert à l'ensemble de la société civile et un site internet a été mis en place pour ceux qui n'ont pas pu être présents.

Un Forum national de la société civile se déroulera à Rabat les 13, 14 et 15 mars prochain. Le Maroc attend de la Conférence des OING un soutien technique, une expertise, un accompagnement pour mettre en œuvre concrètement la nouvelle législation.

Visualisation d'un film de 12 minutes retraçant le chemin parcouru par le Maroc.

14. Priorités stratégiques pour la promotion de la participation civile au processus décisionnel en Ukraine

Présence d'une délégation qui représente les politiques et la société civile de l'Ukraine. La délégation informe l'assemblée que l'Ukraine a besoin des experts du Conseil de l'Europe pour mettre en place une stratégie en faveur de la société civile, notamment pour lui permettre de participer à la prise de décision en Ukraine.

Etat des lieux et perspectives : La délégation informe la Conférence des OING que depuis 18 mois l'Ukraine a effectué une cartographie de la législation ayant un lien avec les activités des OING en Ukraine. Il s'agit d'un travail réalisé en commun avec des représentants de la société civile, les pouvoirs publics, l'Etat ... Les priorités établies de manière collégiale sont très précises et ciblées (environnement juridique, évaluation et contrôle de la situation des organes consultatifs existant, instauration d'une culture de la participation : information et couverture médiatique.)

Deux approches sont envisagées de manière conjointe : Comment la société civile peut-elle s'engager en prenant exemple sur les autres pays et comment peut-on renforcer les capacités des organisations publiques, des fonctionnaires, du gouvernement (formation pour renforcer la participation).

Un projet de loi est en cours pour que la société civile participe pleinement aux décisions de loi. Mais pour que la société civile participe, elle doit comprendre l'objectif de la politique publique. C'est pourquoi il est nécessaire de sensibiliser (dialogue, éducation...) la société civile. Une campagne d'information à grande échelle est prévue, changer les mentalités, montrer que l'interaction avec le grand public est quelque chose de valorisant.

Un plan d'action va être mis en place pour les trois prochaines années. L'Ukraine dit être pressée. Le ministère de la justice souhaite avancer, travailler dès aujourd'hui avec la société civile sur les projets de loi. La délégation met en avant le fait que l'Ukraine ne peut pas attendre les années à venir. C'est dans les mois prochains qu'il faut que les choses bougent.

La commission permanente a élaboré un projet de résolution en faveur de ces changements « [société civile, paix et démocratie en Ukraine](#) ».

- Lecture de la résolution par Anna RURKA
- Corrections orthographiques sont à apporter
- Approbation du texte : 0 vote contre / 0 abstention / admis à l'unanimité

11. Election des Rapporteurs de la Conférence des OING

Quatre postes de rapporteurs sont à pourvoir. Toutefois seules trois candidatures ont été déposées. Le 4^{ème} rapporteur sera élu en juin prochain.

- Présentations des candidats
- Ouverture du scrutin / Fermeture de scrutin
- Résultats : 97 inscrits ; 85 votants

Jessica CHAMBA	91,76%
Jean Michel CAUDRON	81,18%
Oren GOSTIAUX	63,53 %

12. Election de l'experte égalité homme femme de la Conférence des OING

Deux candidatures au poste d'expert égalité homme femme, pour un poste.

- Présentations des candidats
- Ouverture du scrutin / Fermeture du scrutin
- Résultats : 97 inscrits ; 78 votants

Anne NEGRE	48,10 %
Rosa-Anne WEISS	46,43 %

Deuxième tour

- Les candidats maintiennent leurs candidatures
- Ouverture du scrutin / Fermeture du scrutin
- Election

d'Anne NEGRE	57,69 %
Rosa-Anne WEISS	41,03 %

16. Question ouvertes des OING - voir 'questions diverses'

17. Questions diverses

- Michelle OBAMA n'a pas porté le voile en Arabie Saoudite lors de sa visite du mardi 27 janvier 2015, au lendemain des funérailles du Roi Abdallah
- Du 27 au 29 avril 2015, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté fêtera son 100^{ème} anniversaire
- Comment renforcer le rôle des femmes sera appliqué, parce que cela fait déjà deux ans et notre groupe de travail vous propose de faire des propositions en juin prochain.
On nous a aussi parlé de la création de « chien de garde » (unité de surveillance). Quel serait le rôle, les membres seront-ils élus ou nommés ? Le document n'a pas été adopté.
Réponse : L'unité de surveillance n'a pas été créée. Pour la question sur la femme, c'est le rôle de notre expert

15. Echange de vues avec Snezana Markovic, Directrice générale de la démocratie

Madame MARKOVIC présente ses félicitations à Anna RURKA et ses remerciements à Jean-Marie HEYDT

Les tueries de janvier nous ont montré dans quelle mesure notre société et notre démocratie sont vulnérables vis-à-vis de ces actes terroristes.

Les lignes directrices proposées au Comité des Ministres sont premièrement de renforcer l'action juridique et deuxièmement de prendre des mesures concrètes pour prévenir et lutter contre la radicalisation. Le Comité des Ministres invite le Secrétaire Général à préciser ses propositions. Le Comité des Ministres mettra en exergue le terrorisme et la radicalisation lors de sa session du 19 mai 2015 qui se déroulera à Bruxelles. A cette occasion, un projet de plan d'action leur sera présenté pour adoption à la session ministérielle.

Madame MARKOVIC souhaite relancer la campagne de lutte contre le discours de haine et éventuellement l'élargir, en créant un système de compétences clefs pour apprendre la citoyenneté démocratique et lutter contre la radicalisation et le terrorisme. Des compétences pour un discours inter-culturel.

Les Ministres de l'éducation de l'ensemble des Etats membres vont être conviés à se rencontrer autour de cette question.

Madame MARKOVIC confirme sa volonté et la volonté du Conseil de l'Europe de travailler sur la prévention et que l'éducation a besoin d'investissement.

Il est nécessaire de développer un plan d'action thématique sur le « vivre ensemble » dans la diversité. Jusqu'à présent, nous avons des plans d'actions géographiques et non thématiques. Il faut aujourd'hui élaborer un plan d'action thématique, ce qui est un nouveau défi.

Forum mondial de la démocratie 2015 : la démocratie court un risque. Liberté versus contrôle constitue une proposition du thème. Madame MARKOVIC souhaite une pleine implication de la Conférence des OING.

Nous avons besoin de trouver une réaction adéquate aux événements tout en gardant nos valeurs communes et en luttant contre la radicalisation. Ce qui nécessite la participation de la société civile. Madame MARKOVIC s'adresse alors à l'assemblée et demande « Qu'est ce que vous pouvez faire collectivement et individuellement pour lutter contre les situations propices au terrorisme et la radicalisation ? Comment renforcer les politiques éducatives ? Promouvoir le discours interculturel ? »

Anna RURKA donne la parole à Michel AGUILAR, Président de la Commission droits de l'Homme, qui souhaite intervenir sur l'utilisation par Madame MARKOVIC des termes « actions immédiates » et « éducation ». Il informe Madame MARKOVIC qu'au sein de la commission il existe un groupe de travail sur la question des jeunes et de l'enseignement des droits de l'Homme. De plus, en partenariat avec la Licra, 2 jours et demi de symposium se dérouleront en mai sur le thème du discours de haine, à destination d'élèves français, allemands et suisses. Des experts dans différents domaines interviendront en cette occasion, notamment du net, avec une présentation des bonnes pratiques qui existent déjà. Des tables rondes seront également organisées. L'idée centrale est « l'action concrète », traiter les questions du discours de haine dès qu'on y est confronté.

Engagement d'un échange avec l'assemblée par Anna RURKA, sur le fonctionnement du futur Bureau. Idées d'améliorations de l'assemblée :

- Trouver une stratégie pour faire un suivi de l'ensemble des travaux (résolutions, communications, ...) afin de favoriser une diffusion de ces derniers aux organes politiques du Conseil de l'Europe.
- Reprendre la liste de neuf choses à faire qui apparaissent sur le carnet de bord de juin 2014.
- La résolution de ce matin a été prise trop rapidement. Il faut prendre en compte les travaux qui se font et peut-être créer un groupe d'experts pour ces résolutions
- Il faudrait, au travers des trois commissions, aborder des questions d'actualité, plutôt que de lire des rapports de groupe de travail que l'on peut trouver sur internet. Ainsi, être plus proche de ce qui se fait du côté parlementaire, mais aussi nous donner la possibilité d'échanger davantage avec les parlementaires et de s'ouvrir aussi sur ce qui se fait dans le monde.